



# ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF  
Cent neuvième session  
Point 4.1 de l'ordre du jour provisoire

EB109/18  
6 décembre 2001

---

## Réunion des Parties intéressées, 2001

### Rapport du Secrétariat

1. La réunion des Parties intéressées, 2001 était la première à couvrir l'ensemble des activités de l'OMS. Tous les Groupes et les échelons de l'Organisation, y compris les bureaux régionaux, ont participé à cet exercice institutionnel. La réunion a abordé l'ensemble des aspects du travail, familiarisant les participants avec la présentation intégrée du budget et avec le concept de domaines d'activité, tout en reliant les objectifs financiers à la fois aux activités correspondantes et aux priorités énoncées dans le budget programme.
2. La réunion a été organisée de façon à en faire un exercice consultatif formel, assorti de règles et de procédures communes, et à permettre à toutes les parties de s'exprimer et de rendre compte conjointement des progrès des programmes et de l'utilisation des ressources au cours de l'année écoulée, et pour faciliter une rétroinformation au Conseil exécutif et à l'Assemblée de la Santé. Des avis ont été envoyés à tous les Etats Membres ainsi qu'aux organismes du système des Nations Unies et aux principaux partenaires parmi les organismes de développement, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et les fondations.
3. L'ordre du jour et les débats se sont articulés autour des 26 domaines d'activité technique énumérés dans le budget programme pour 2002-2003. L'organisation des différentes séances a été déléguée aux Groupes responsables et a permis aux parties les plus intéressées par les questions examinées de s'investir dans le débat à tour de rôle.
4. Les principaux objectifs de la réunion étaient de présenter aux partenaires de l'OMS les activités proposées pour 2002-2003, en précisant les ressources financières nécessaires pour chaque domaine d'activité ; de passer en revue le programme de l'OMS dans son ensemble, en insistant sur les domaines prioritaires ; d'offrir un espace de dialogue avec les partenaires de l'OMS ; et de rendre compte des réalisations et de l'utilisation des ressources en 2000.
5. Quelque 330 membres d'environ 150 organisations étaient inscrits comme participants. Soixante-six Etats Membres étaient représentés, de même que 13 organismes du système des Nations Unies et organisations intergouvernementales.
6. Le Directeur général a ouvert la réunion en passant en revue les grands défis sanitaires au niveau international, en revenant sur la stratégie institutionnelle de l'OMS dans ce contexte et en insistant sur les éléments des activités programmatiques proposées pour 2002-2003. Le Directeur général a souligné que l'OMS devait absolument, compte tenu de la stagnation du budget ordinaire, s'assurer des ressources extrabudgétaires supplémentaires. Elle a en outre insisté sur l'importance de la réunion et sur la possibilité qu'elle offrait aux partenaires intéressés de l'OMS de passer en revue les réalisations et d'apporter leur contribution aux projets pour les années à venir.

7. Les exposés ont mis en lumière les activités mises en oeuvre aux niveaux national et régional et des responsables locaux ont présenté des études de cas. Les bureaux régionaux de l'OMS ont participé à la présentation des programmes au niveau régional et des pays.

8. La présence du Président du Conseil exécutif pendant toute la durée de la réunion a permis de faire le lien avec la gouvernance de l'OMS. D'autres membres du Conseil exécutif étaient présents pendant cette période de deux semaines.

9. Les débats ont porté sur des questions stratégiques, notamment la santé dans le contexte du développement d'ensemble, ainsi que la santé de l'enfant, la santé de la femme, la santé génésique et l'initiative pour une grossesse à moindre risque. Les progrès de l'OMS dans la lutte contre les maladies transmissibles ont été passés en revue ainsi que sa contribution au développement des systèmes de santé. Autres thèmes abordés : la diffusion de connaissances, l'action en situation d'urgence, la prise en charge des maladies chroniques (maladies non transmissibles comprises), l'action concernant la convention-cadre pour la lutte antitabac, et la violence et les traumatismes.

10. Les participants ont fait un certain nombre d'observations et de propositions à la suite des présentations techniques. Certaines réactions des participants ont laissé supposer qu'ils apprécieraient un débat plus approfondi sur l'utilisation des ressources et sur les priorités dans la planification des programmes. Des indicateurs de surveillance durables doivent être mis au point pour pouvoir évaluer l'action de l'OMS dans le cadre du budget programme.

11. Sur la base des informations fournies en retour par les participants à la réunion, il est proposé que la réunion des Parties intéressées, 2002 s'articule autour du budget programme stratégique. Elle sera organisée comme un forum de libre expression, ce qui permettra d'orienter les approches et les grands axes de travail de l'OMS. Le principal objectif sera d'offrir une plus grande transparence et de permettre une participation accrue aux travaux de l'Organisation, plutôt que de solliciter une action de plaidoyer ou des promesses de financement pour certains programmes.

12. Il est donc proposé que la réunion de 2002 s'articule autour des grands axes suivants :

- les Groupes responsables établiront des rapports normalisés sur l'utilisation de toutes les ressources, crédits du budget ordinaire et fonds extrabudgétaires compris, toutes sources confondues, dans les différents domaines d'activité. Le rapport sera présenté de façon à lier l'utilisation des ressources aux progrès accomplis par tous les éléments de l'OMS, compte tenu des résultats escomptés tels qu'ils ont été exposés dans le budget programme ;
- afin d'accélérer le processus, un dialogue interactif s'organisera autour de thèmes centraux, systématiques et stratégiques choisis. Les documents seront établis sous forme normalisée et la réunion ne durera pas plus de cinq jours. La date de la réunion sera fixée ultérieurement.

## **MESURES A PRENDRE PAR LE CONSEIL EXECUTIF**

13. Le Conseil exécutif est invité à prendre note du rapport.

= = =